



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2018
N° d'ordre de la délibération : 46
N° de feuillet : 1/2**

Date de la convocation : 22 Août 2018
Nombre de membres : 18
En exercice : 16
Présents : 13
Nombre de membres ayant donné pouvoir : 0

Le 11 Septembre 2018 à 10 heures
Les membres du Bureau du Syndicat,
légalement convoqués,
se sont réunis au siège du Syndicat,
9 rue des 3 Banquets à Toulouse,
sous la présidence de Monsieur Pierre
IZARD

Ligne de trésorerie

Etaient présents : Mesdames Janine GIBERT et Annie PEREZ, Messieurs François AUMONIER, Denis BEZIAT, Jean-Pierre COMET, Guillaume DEBEAURAIN, Cyril DESOR, Pierre IZARD, Marc MENGAUD, Robert MORANDIN, Raoul RASPEAU, Patrice RIVAL et Claude SARRALIE.

Etaient absents ou excusés : Messieurs Patrick BOUBE, Roland CLEMENCON et Raymond STRAMARE.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, Monsieur Denis BEZIAT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Par délibération du 3 juillet 2014, le comité syndical a donné délégation au bureau pour « prendre toute décision financière et budgétaire concernant, par exemple, les emprunts, les régies de recettes et d'avances, l'indemnité du receveur, les admissions en non-valeur, etc., à l'exclusion du vote du budget, de l'approbation du compte administratif et des mesures de la nature de celles visées à l'article L1612-15 du CGCT concernant l'inscription au budget des dépenses obligatoires »

Afin de faire face à des besoins momentanés de trésorerie, Monsieur le Président propose d'ouvrir une ligne de trésorerie d'un montant égal au montant moyen mensuel des travaux de réseaux réalisés par le SDEHG et de la paie des agents, soit environ 5 millions d'Euros.

Une consultation a été faite auprès de 7 organismes bancaires. Il est proposé de retenir l'offre la plus intéressante. Il s'agit de l'offre de la Banque Postale. Les conditions principales de l'offre de financement sont les suivantes :

Opération : Ligne de Trésorerie

Montant : 5 000 000€

Durée : 1 an

Taux d'intérêt : Eonia + marge 0.38% l'an.

Frais de dossier : 5 000€

Commission de non utilisation : 0%



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2018
N° d'ordre de la délibération : 46
N° de feuillet : 2/2

Ligne de trésorerie

Les membres du Bureau, après avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président à signer le contrat d'ouverture de ligne de trésorerie avec la Banque Postale ainsi que tous les documents nécessaires à l'utilisation de cette ligne de trésorerie.
- D'autoriser Monsieur le Président à effectuer les tirages et remboursements relatifs à la ligne de trésorerie interactive, dans les conditions prévues par ledit contrat.
- D'imputer les dépenses sur les comptes correspondants

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président

Pierre IZARD



Vu et affiché à la porte du SDEHG, le 21 SEP. 2018